

# Compte rendu du deuxième comité de pilotage de la déclinaison PACA du Plan National d'Actions en faveur des Odonates

Marais du Vigueirat – 18 mars 2011

## **Des personnes qui avaient renseigné le « doodle » correspondant,**

### **étaient présents** (par ordre alphabétique) :

- Sylvain ALLOMBERT (Terra Biodiversita & GRENHA),
- Stéphane BENCE (Odonates-paca & CEEP),
- Philippe LAMBRET, coordinateur paca du PAO (Amis des Marais du Vigueirat),
- Jean-Laurent LUCCHESI (Directeur des Amis des Marais du Vigueirat),
- Audrey PICHARD (Naturalia [Natura2000]),
- Catherine RUGARI (Mairie de Saint Martin de Crau [Natura2000]),
- Timothée SCHWARTZ (A Rocha France) ;

### **étaient excusés ou ne pouvaient venir** (par ordre alphabétique) :

- Yoann BLANCHON (Comité de suivi du PRAO paca, vérificateur odonates de faune-paca),
- Yoan BRAUD (Odonates-paca),
- Raphaël COLOMBO (entomologiste),
- Julie DELAUGE (CEEP & portail Silene),
- Cyrille DELIRY (GRPLSympetrum, Odonates-paca),
- Gabriel NEVE (Président de l'OPIE Provence Alpes du Sud),
- Sylvie RAFFIN-CALLOT (Directrice du SIIVU Haute-Siagne),
- Robin ROLLAND (service Biodiversité, Eaux et Paysages / DREAL paca).

---

## **Préambule**

Suite à la proposition d'organigramme de l'atlas du PRAO (action 2 du PNAO : inventaire des stations) par l'atelier atlas du 19 janvier 2011, la LPO PACA, après avoir validé le 31 janvier son Compte Rendu (pièce jointe), a souligné le 07 février dans un email la complexité de cet organigramme et sa difficulté de mise en œuvre. Cette remise en question a ravivé des querelles qui nuisent au bon fonctionnement du PRAO.

La LPO PACA précisait également dans cet email : « *Si une structure veut participer à l'atlas nous établissons une convention spécifique fixant les droits et les devoirs de chacun entre l'OPIE Provence-Alpes-du-Sud / LPO PACA et l'association X. Nous sommes très ouverts pour ce type de fonctionnement* ».

Dans cet organigramme le collectif Odonates-paca – qui devient une délégation régionale sur approbation du Conseil d'Administration de la SfO du 19 février 2011 et ratification par l'assemblée Générale de la SfO le 26 mars 2011 – s'est engagé à mettre au format Cilif toutes les bases de données disponibles via le SINP puis à reverser à faune-paca et au format excel de faune-paca toutes ces données.

Avant la réunion de ce jour, Robin Rolland rappelait le 17 mars dans un message vocal la nécessité pour le PRAO d'avoir une base de données dédiée au PRAO, qui soit alimentée par d'autres bases de données, sans déstabiliser ces dernières. La DREAL PACA souhaite que cette base dédiée alimente à son tour le SINP.

L'atelier atlas du 19 janvier 2011 a identifié le format Cilif (format de la SfO) pour cette base dédiée au PRAO. En effet, ce format est particulièrement adapté aux objectifs du PNAO puisqu'il propose des champs spécifiques (habitat, comportement, indigénat...) permettant une analyse poussée des données. Ceci reste à valider par le CSRPN lors qu'il examinera le PRAO.

Par ailleurs, l'OPIE Provence-Alpes-du-Sud a envoyé le message suivant :

*Aux Collègues entomologistes convoqués à la réunion concernant la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Odonates.*

*Chers Collègues,*

*Veillez excuser mon absence ce vendredi 17 mars, étant pris malheureusement par mes obligations professionnelles à Aix-Marseille I.*

*Je dois vous rappeler ou vous informer que l'OPIE-Provence-Alpes-du-Sud est actuellement lié par une convention pluriannuelle avec la LPO-PACA, et gère les données naturalistes sur les Lépidoptères Rhopalocères et les Odonates rentrées par les observateurs sur le site « Faune-PACA ». Ceci est pleinement opérationnel depuis 2010.*

*Dans le cadre de cette convention, les données qui en découlent sont à la disposition du PNA « ODONATES », et de sa déclinaison régionale.*

*De plus, par ce canal, sur demande du PNA « ODONATES », ou de sa déclinaison régionale, l'OPIE-Provence-Alpes-du-Sud pourra également susciter des recherches axées sur certaines espèces.*

*En ce sens, par le biais de ses membres et du site Faune-PACA, l'OPIE-Provence-Alpes-du-Sud est à même de pouvoir susciter des observations sur l'ensemble de la région PACA.*

*C'est dans cet esprit que l'OPIE-Provence-Alpes-du-Sud participera au PNA « ODONATES », et à sa déclinaison régionale. Bien entendu, nous sommes ouverts à toute suggestion utile.*

*Cordialement,*

*Gabriel Nève,*

*Président de l'OPIE-Provence-Alpes-du-Sud*

Enfin, la LPO PACA et l'OPIE Provence-Alpes-du-Sud confirment (voir le site internet à l'adresse [http://paca.lpo.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=566&Itemid=628&showall=1](http://paca.lpo.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=566&Itemid=628&showall=1)) leur participation au CoPil du PRAO, et à la mise en place en 2011 d'un comité de pilotage composé de personnes particulièrement intéressées et motivées (bénévoles ou salariés des différents partenaires de ce projet) par l'atlas Odonates faune-paca, et leur volonté de clarifier rapidement comment le projet d'atlas et ses activités inhérentes (formations, inventaires, communication, etc.) s'intègrent dans ce PRAO et en bonne intelligence avec ses différents acteurs.

Par ailleurs, en réponse à l'OPIE national le 18 février 2011, l'OPIE-Provence-Alpes-du-Sud précise que « le site Faune-paca-odonates, ainsi que l'atlas qui sera produit, répond également aux obligations et besoins liés au SINP, par le biais de la LPO-paca et de notre Président Gabriel Nève (membre du Conseil Supérieur Régional du Patrimoine Naturel) ; la LPO-paca et le CRSPN étant, en effet, partenaires du SINP régional » (voir également l'Annexe 1).

## **Ordre du jour**

Il semble donc qu'un partenariat dans le cadre du PRAO et notamment de l'atlas des Odonates de PACA soit tout à fait possible. L'ordre du jour était d'éclaircir certains points afin de poursuivre efficacement la rédaction du PRAO PACA.

## **Relevé de décisions du 2<sup>e</sup> CoPil**

Odonates-paca renonce à son projet d'atlas papier sur la base de la production d'un seul ouvrage régional collaboratif. Un autre niveau de lecture de l'organigramme élaboré par l'atelier atlas du PRAO est proposé :

Une convention est signée entre la LPO PACA, l'OPIE Provence-Alpes-du-Sud et la SfO délégation PACA.

Sont versées à la SfO délégation PACA via Silene (SINP en région PACA) les données des autres structures et celles des odonatalogues saisissant directement leurs données au format Cilif.

La SfO délégation PACA reverse les données de sa base régionale Cilif, toutes espèces confondues, à la LPO PACA et à l'OPIE Provence-Alpes-du-Sud afin de réaliser un atlas régional avec les données du plus grand nombre.

Par le présent CR nous demandons à la LPO paca et à l'OPIE Provence-Alpes-du-Sud de confirmer ou d'infirmer :

- la possibilité pour des odonatalogues et/ou de leur structure de participer à l'atlas régional en transmettant leur données, via la SfO délégation PACA, sous un format excel et non en saisissant directement sur le site internet de faune-paca (afin d'éviter la double saisie),
- la traçabilité de toutes les données servant à réaliser l'atlas (chaque donnée reste liée à la personne et/ou structure qui l'a produite),
- la parution en première de couverture de l'atlas papier des logos de la LPO PACA, de l'OPIE Provence-Alpes-du-Sud et la SfO délégation PACA, et en quatrième de couverture des logos des structures contributrices (ex : PNRF, RNF, CEEP...),
- la création d'un comité de rédaction, ouvert, pour la version papier de l'atlas,
- le versement des données récoltées via faune-paca toutes espèces d'Odonates confondues (et non uniquement celles du PRAO) à la base Cilif gérée par la SfO délégation PACA,
- leur position vis-à-vis du SINP.

L'OPIE Provence-Alpes-du-Sud est enfin sollicité pour contribuer à la rédaction du PRAO et notamment aux fiches espèces.

Plusieurs odonatalogues et/ou leur structure nous ont déjà communiqué que leur participation à un atlas des Odonates de PACA piloté par la LPO paca et l'OPIE Provence-Alpes-du-Sud dépendra des réponses aux questions ci-dessus, que ce soit au niveau de la transmission de leur données ou de leur contribution à la rédaction de l'atlas papier (monographies notamment). Ils croient à une possibilité de partenariat, reposant sur une complémentarité des bases de données, chacune touchant une catégorie d'observateurs différentes : grand public, gestionnaires d'espaces protégés, entomologistes...

## **Deuxième partie de la réunion**

Cette deuxième partie – non détaillée ici – a permis de présenter l'état d'avancement de la rédaction du PRAO et d'y apporter des améliorations, particulièrement à propos de l'articulation entre PRAO et politiques territoriales (Trame verte et bleue, Stratégie de Création d'Aires Protégées, liste ZNIEFF...). Plusieurs structures ont fait savoir leur contribution à la rédaction du PRAO comme la SfO et l'OPIE national (respectivement pour les données Invod et Cilif et les moyens humains permettant la réalisation des cartes de répartition des espèces du PRAO) ou encore du CEEP pour l'adaptation au contexte régional de certaines fiches espèces. Une première version du PRAO sera soumise à tous pour avis courant avril, en vue d'une validation par le CSRPN à l'été 2011.

## Annexe 1 - Appel à participation à l'étude faunistique des Libellules en PACA

(18 février 2011)



L'OPIE-Provence-Alpes-du-Sud, en partenariat avec la LPO-PACA, gère un site participatif de saisies d'observations des Libellules de la région PACA : le volet Odonates du site [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org), lancé au printemps 2010. Plusieurs milliers de données ont été enregistrées dès la première saison, la qualité du site en faisant son succès. La constitution de cette base de données a pour finalité la meilleure connaissance possible de la faune régionale afin de contribuer à sa protection et de servir les besoins du PRAO (Plan Régional d'Action en faveur des Odonates) et du SINP régional (Système d'Information sur la Nature et les Paysages).

Chaque contributeur, après son inscription, reste propriétaire de ses données, qu'il gère à sa mesure et exploite (statistiques, cartographie, ...), en toute sécurité. L'enregistrement d'une observation est directe, grâce à Google Earth. Un comité de vérificateurs qualifiés veille à la rigueur scientifique des saisies ; les photographies jointes aux observations constituant une aide précieuse. Les prévisions pour les prochaines années, et la collaboration des autres structures à vocation odonatologique de la région, nous ont permis de décider dès à présent l'élaboration et la publication d'un atlas « papier » en 2015. Tout naturaliste soucieux de la protection des Libellules, et désirant collaborer au futur atlas, a sa place parmi les contributeurs de faune-paca-odonates ; il y sera le bienvenu.

Michel PAPAZIAN  
Secrétaire OPIE-Provence-Alpes-du-Sud  
papazianmcm@wanadoo.fr